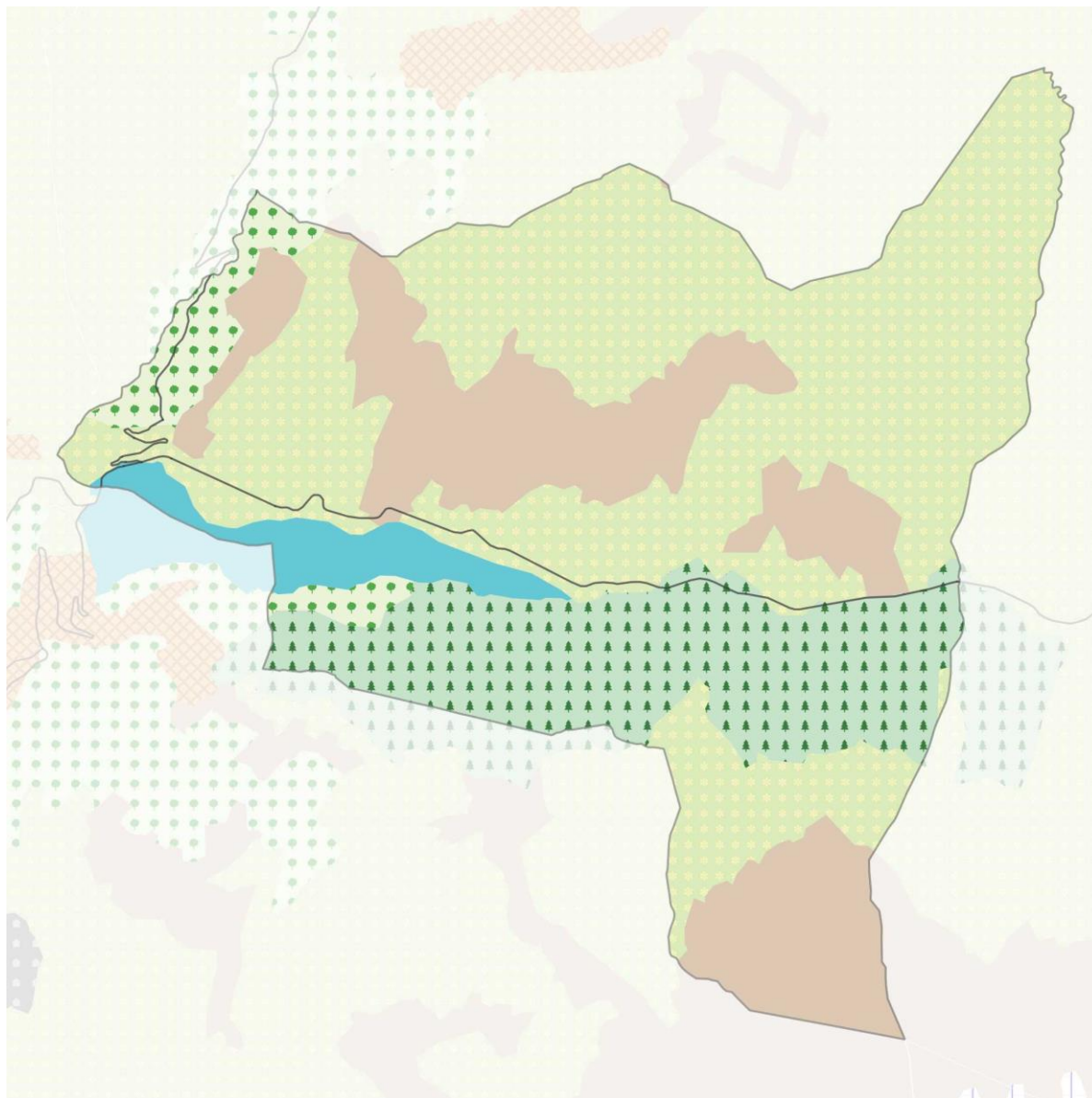




PROFIL

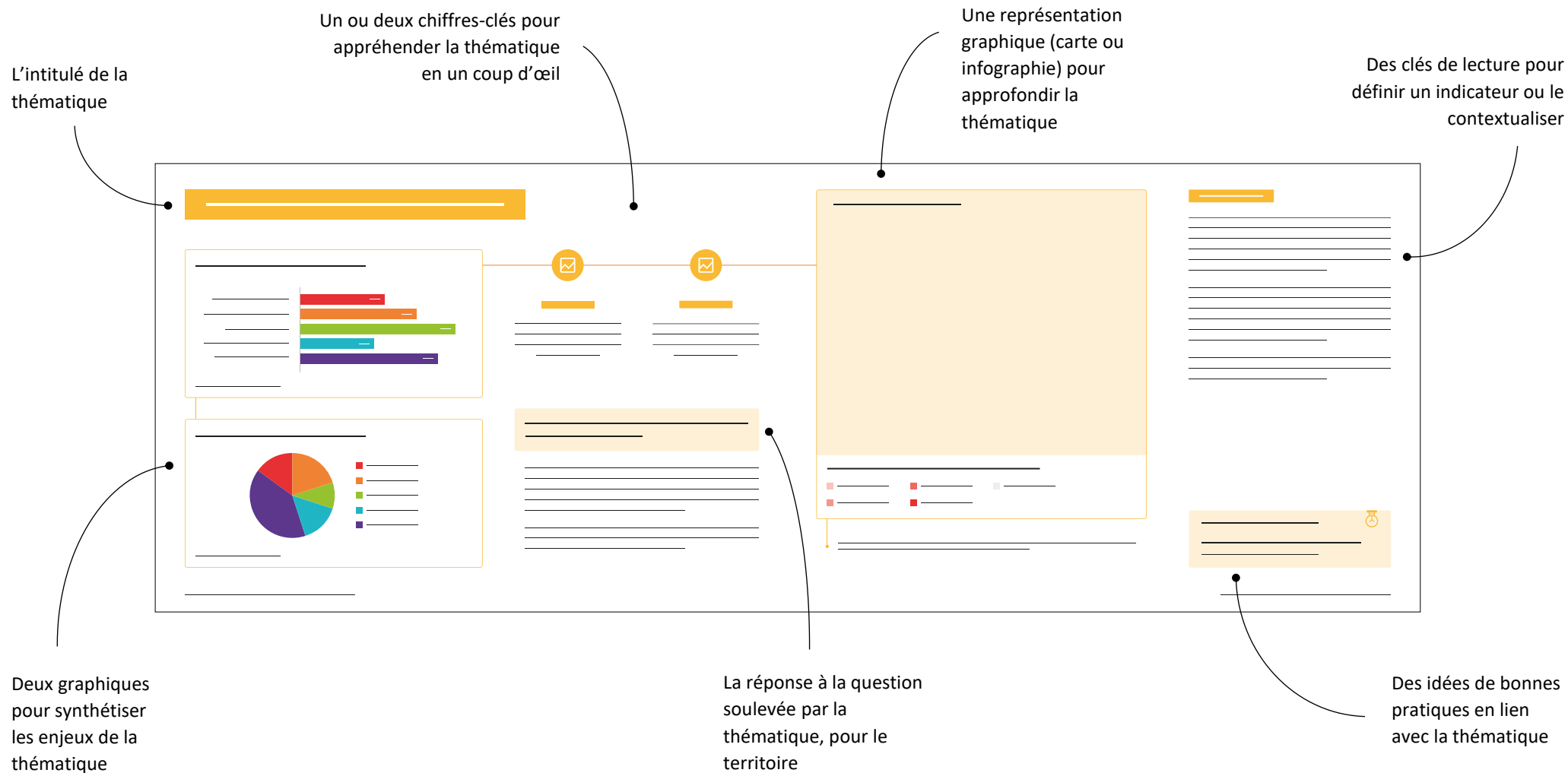
thématique

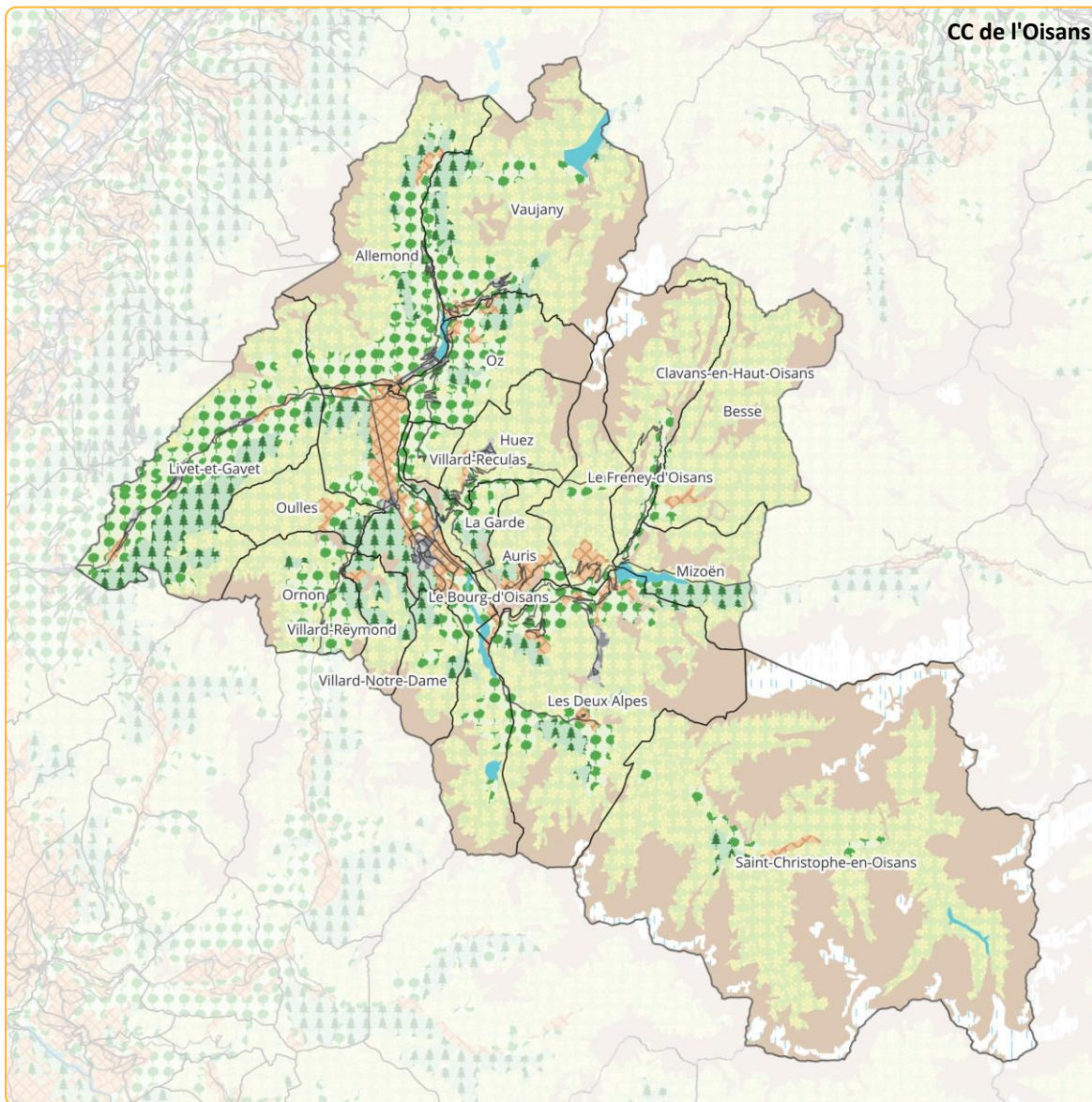
LOGEMENT

Mizoën

FÉVRIER 2025

COMMENT LIRE VOTRE PROFIL THÉMATIQUE ?





Les cartographies proposées sont réalisées à l'échelle de l'EPCI. La carte ci-dessus permet de positionner chacune des communes.

ÉDITO

Appuyer vos décisions sur des éléments fiables et objectifs

J'ai le plaisir de vous faire parvenir le Profil Logement conçu par Ithéa. Construit à partir des derniers chiffres disponibles pour Mizoën, ce document vous permettra :

1. D'appuyer les décisions impactant le parc de logements pour Mizoën sur des données objectives
2. De présenter et valoriser votre collectivité auprès de ses forces vives et de ses partenaires
3. D'alimenter vos études et schémas (Programme Local de l'Habitat, création de nouveaux quartiers, opérations de renouvellement urbain, revitalisation de centre-bourg...)

Il s'adresse à tous les acteurs de votre collectivité, et ce sans limitation d'usage. Je vous souhaite une excellente lecture !

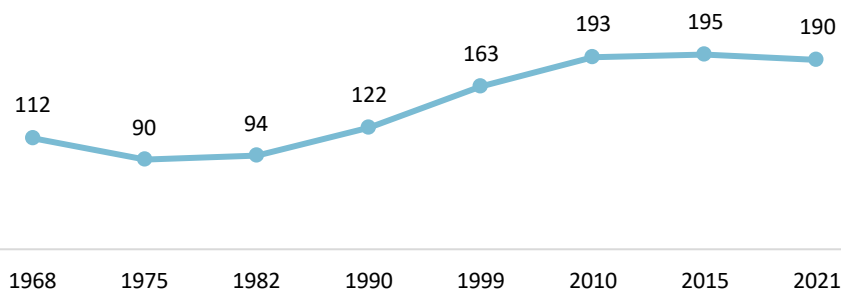
Pauline Zeiger
pauline.zeiger@ithea-conseil.fr

SOMMAIRE

Démographie du territoire	04
Parc de logements	06
Constructions récentes	08
Marché immobilier	10
Modes d'occupation	12
Confort et vétusté des logements	14
Logement social	16
Logement des jeunes	18
Logement des seniors	20

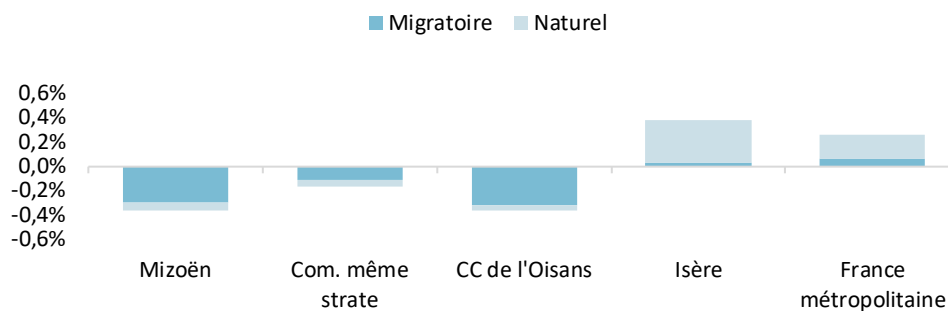
DÉMOGRAPHIE DU TERRITOIRE

Évolution de la population depuis 1968



Source : INSEE, 2021

Variation annuelle moyenne de la population entre 2015 et 2021



Source : INSEE, 2021



190

La population municipale pour la commune



21 940 €

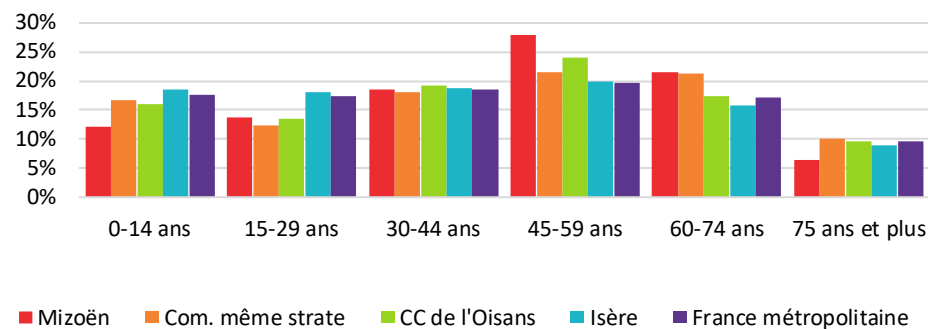
Le revenu disponible médian des foyers de la commune en 2021

Une population en hausse depuis 1968

- Entre 2015 et 2021, une évolution de - 2,6% de la population, contre - 1,2% pour les communes de même strate
- 21 940€, le revenu médian disponible des foyers en 2021, contre 22 850€ pour la CC de l'Oisans
- 26% de la population âgée de moins de 30 ans contre 29% pour les communes de même strate ou encore 29% pour la CC de l'Oisans

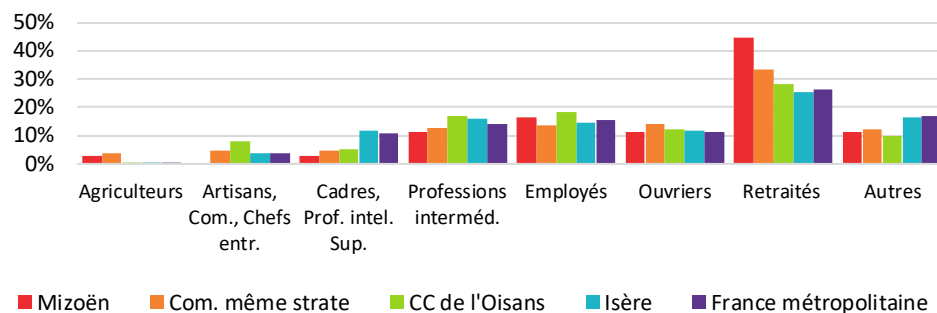


Répartition de la population selon la tranche d'âge



Source : INSEE, 2021

Répartition de la population de 15 ans et plus selon la CSP



Source : INSEE, 2021

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

Les communes de moins de 10 000 habitants font l'objet d'un recensement exhaustif tous les cinq ans.

A l'inverse, les communes de 10 000 habitants ou plus font l'objet d'une enquête annuelle, 40% de leur population étant recensée sur une période de cinq années. Pour ces dernières, les données du recensement sont une moyenne estimée sur les cinq dernières années (ex. millésime 2021 = moyenne 2019-2023).

REVENU MOYEN ET REVENU MÉDIAN

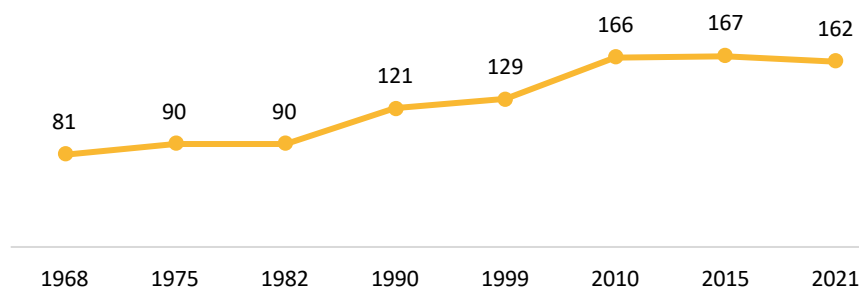
Il existe deux manières de calculer les revenus de la population :

- **Revenu moyen** = somme des revenus de l'ensemble des foyers fiscaux / total des foyers fiscaux
- **Revenu médian** = 50% des foyers fiscaux perçoivent plus, 50% des foyers perçoivent moins.

Le revenu médian est souvent plus proche de la réalité, de très hauts salaires pouvant tirer le revenu moyen vers le haut.

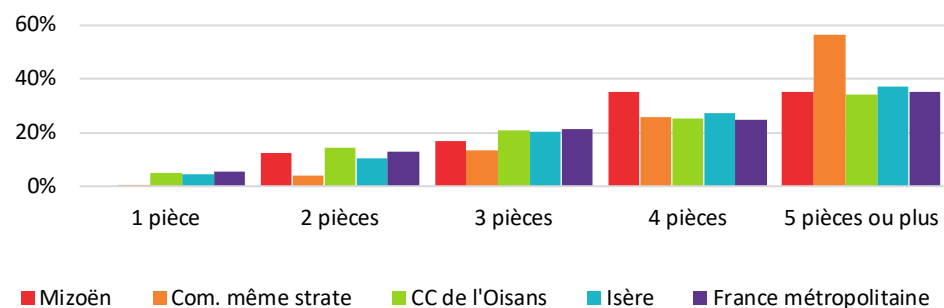
PARC DE LOGEMENTS

Évolution du nombre de logements et d'habitants



Source : INSEE, 2021

Résidences principales par nombre de pièces



Source : INSEE, 2021



162

Le nombre de logements pour
Mizoën en 2021

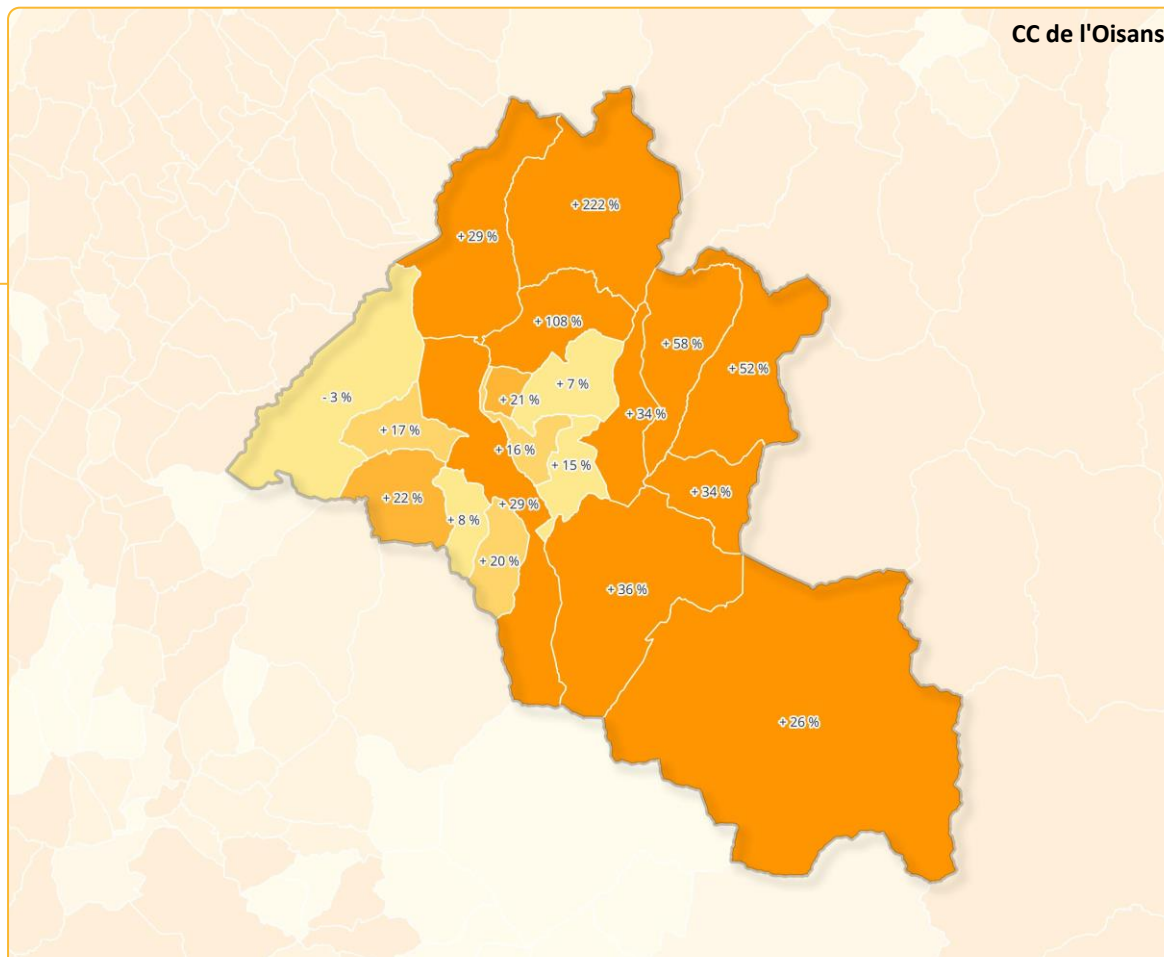


2,2

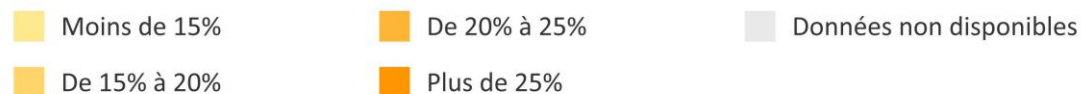
La taille moyenne des ménages de la
commune

Mizoën : un territoire très dynamique en matière de logements ces 30 dernières années

- 162 logements recensés à l'échelle de la commune en 2021, contre 121 en 1990
- Des logements de 5 pièces ou plus qui représentent 35% du parc, contre 34% pour la CC de l'Oisans
- 2,2 personnes par ménage en moyenne en 2021, contre 2,2 en 2015.



Taux d'évolution du nombre de logements entre 1990 et 2021



Source : INSEE, 2021

A l'échelle de la CC de l'Oisans, l'évolution la plus élevée du nombre de logements est enregistrée pour Vaujany (+ 222%). L'évolution la plus faible est quant à elle enregistrée pour Livet-et-Gavet (- 3,3%). Au niveau national, le nombre de logements a évolué de + 39% depuis 1990.

IL FAUT DÉSORMAIS PLUS DE LOGEMENTS !

Dorénavant, il faut créer plus de logements... pour la même population ! Cette situation s'explique par la multiplication des phénomènes de décohabitation (séparation, mutation professionnelle, départ pour les études), le vieillissement de la population et la nécessité de renouveler un parc vétuste ou obsolète.

LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) est un document stratégique de programmation et de mise en œuvre des politiques de l'habitat au niveau local (parc public et privé, gestion du parc existant et des constructions à venir, populations spécifiques).

Élaborer un PLH est obligatoire pour : les métropoles, les communautés urbaines, les communautés d'agglomération et les communautés de communes compétentes en matière d'habitat de plus de 30 000 habitants et comportant au moins une commune de plus de 10 000 habitants.

En lien avec le PLH, un Observatoire de l'Habitat et du Foncier (OHF) doit être mis en place au plus tard 3 ans après que le PLH a été rendu exécutoire, afin de renforcer la connaissance et l'observation du foncier disponible et la conjoncture des marchés fonciers et immobiliers.



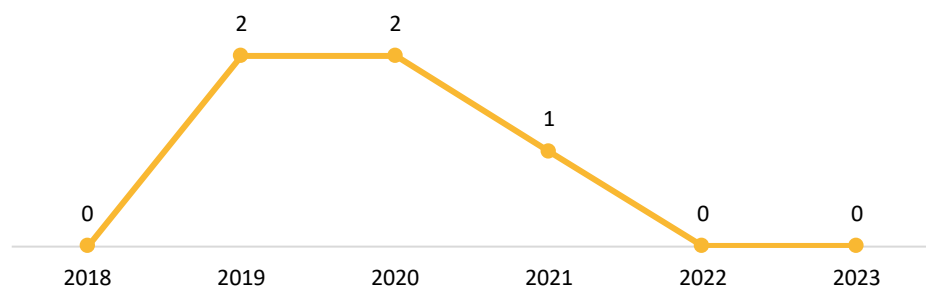
Initiative inspirante

Habitat participatif à **Luc-sur-Aude (11)**

À découvrir dans l'onglet « Bonnes pratiques » sur ithea-conseil.fr

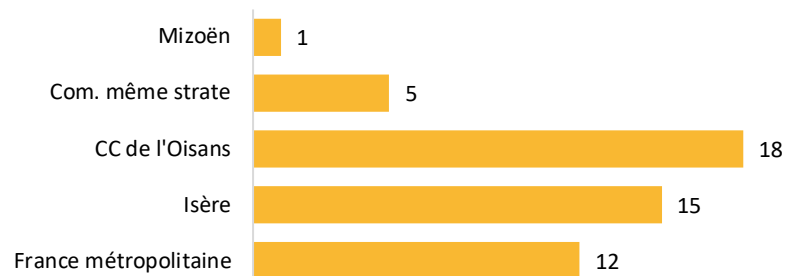
CONSTRUCTIONS RÉCENTES

Évolution du nombre de permis de construire depuis 6 ans



Source : Sit@del2, 2023

Logements autorisés en moyenne chaque année pour 1 000 logements



Source : Sit@del2, 2018-2023



0,3

La consommation d'espace par l'habitat en hectares pour Mizoën entre 2018 et 2023



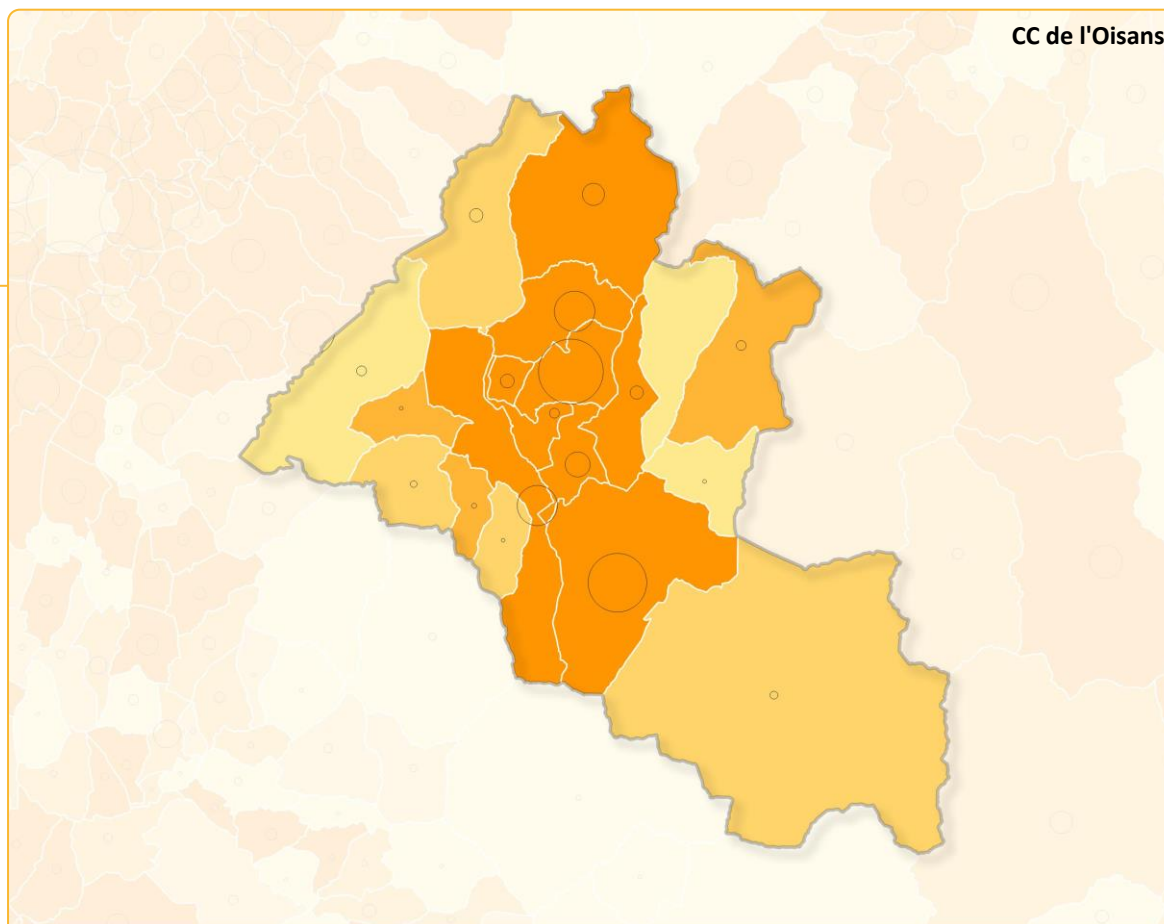
1

Le taux de construction annuel moyen pour 1 000 logements

Un contexte local mesuré en matière de construction de logements

- Un taux de construction annuel moyen de 1 mises en chantier pour 1000 logements : un niveau inférieur aux territoires de comparaison
- 0 permis de construire enregistrés en 2023 pour Mizoën contre 1 en moyenne les 5 années précédentes





Taux de construction annuel moyen entre 2018 et 2023 pour 1 000 logements

Nombre de logements autorisés

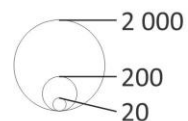
Moins de 3

De 5 à 8

De 3 à 5

Plus de 8

Données non disponibles



Source : Sit@del2, 2023

A l'échelle de la CC de l'Oisans, le taux de construction le plus élevé est enregistré pour Oz (53).
Le taux le plus faible est quant à lui enregistré pour Clavans-en-Haut-Oisans (0).

DÉFINITIONS

Logement autorisé

Logement pas encore réalisé, dont la construction a été autorisée par un permis de construire ou une non-opposition à une déclaration de construction préalable

Logement commencé

Un logement est considéré commencé dès réception de la déclaration d'ouverture de chantier envoyée par le pétitionnaire ou le maître d'ouvrage

Permis de construire

Autorisation d'urbanisme délivrée par la Mairie de la commune d'implantation du projet de construction, de transformation ou d'agrandissement

TAUX DE CONSTRUCTION ANNUEL MOYEN

Taux de construction annuel moyen = nombre de logements commencés, mis en chantier, dans l'année

Initiative inspirante

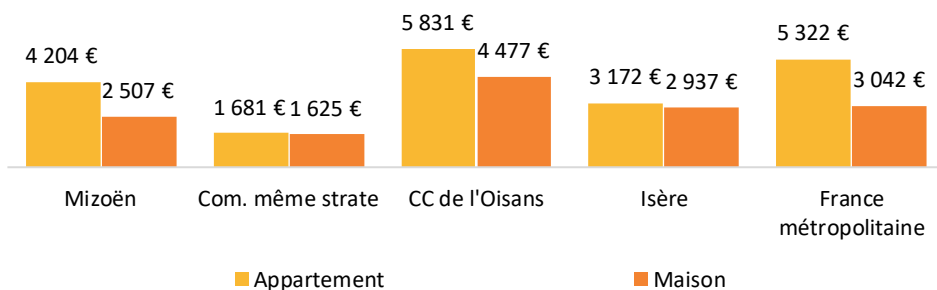


Secteur de taille minimale de logements à **Villeurbanne (69)**

À découvrir dans l'onglet « Bonnes pratiques » sur ithea-conseil.fr

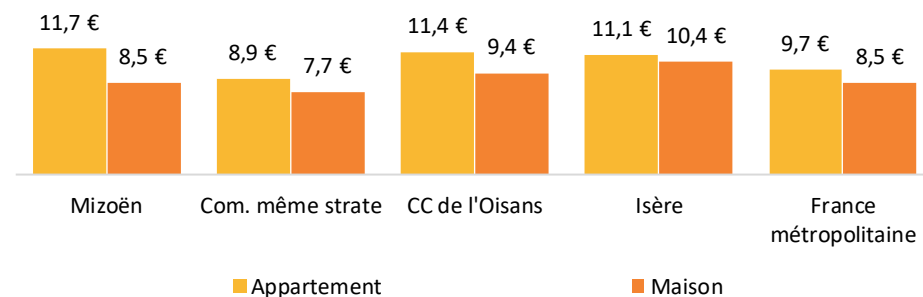
MARCHÉ IMMOBILIER

Prix de vente moyen au m² (2018-2023)



Source : DVF, 2023

Prix de location moyen au m² (2018-2023)



Source : Ministère de la Transition Écologique, 2018-2023



3 115€

Le prix de vente moyen au m²
(maisons et appartements) pour
Mizoën



10,07€

Le prix de location moyen au m²
pour Mizoën

Des prix de l'immobilier moins élevés qu'ailleurs pour Mizoën

- Un prix de vente moyen au m² de 3 115€, contre 5 465€ pour la CC de l'Oisans ou encore 3 814€ pour la France métropolitaine
- Des prix de location de 10,07€ par m² et par mois pour Mizoën, contre 10,37€ pour la CC de l'Oisans et 9,10€ pour la France métropolitaine
- Un taux de vacance de 4,3% pour Mizoën : un niveau inférieur aux territoires de comparaison, suggérant une certaine tension sur le parc immobilier



Logement vacant = logement inoccupé qui est soit proposé à la vente ou à la location, soit gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire

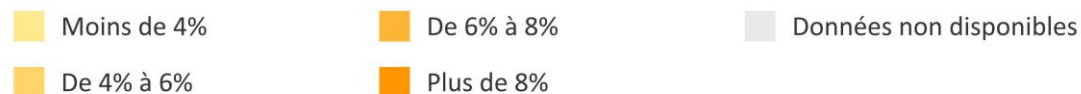
Un taux de vacance élevé peut être caractéristique d'un enjeu de rénovation du parc de logement, peu adapté à la structure de la population et/ou aux standards actuels, ou d'un marché de l'immobilier peu dynamique.

Les logements vacants sont à distinguer des résidences secondaires, comptabilisées à part. À ce jour, en France, environ 3 millions de logements seraient inoccupés soit 8,2% selon l'INSEE en 2021.

Cette estimation de la vacance par l'Insee demeure perfectible et peut être complétée par des opérations locales de recensements, organisées par exemple dans le cadre du Plan national de lutte contre les logements vacants.

Pour faciliter la remobilisation du parc vacant, le ministère chargé du Logement propose aux collectivités l'outil Zéro Logement Vacant, afin de mettre à jour et de consulter les logements vacants et loués du parc privé.

Taux de vacance des logements



Source : INSEE, 2021

A l'échelle de la CC de l'Oisans, le taux de vacance des logements le plus élevé est enregistré pour Livet-et-Gavet (14,8%). Le plus faible est quant à lui enregistré pour Oulles (0,0%).

Initiative inspirante

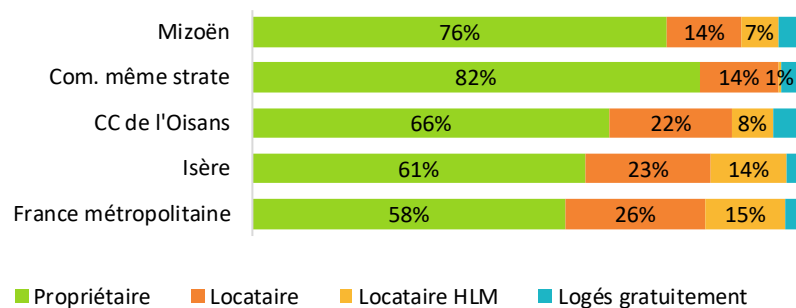


Une journée de l'immobilier à **Saint-Loup-Lamairé (79)**

À découvrir dans l'onglet « Bonnes pratiques » sur ithea-conseil.fr

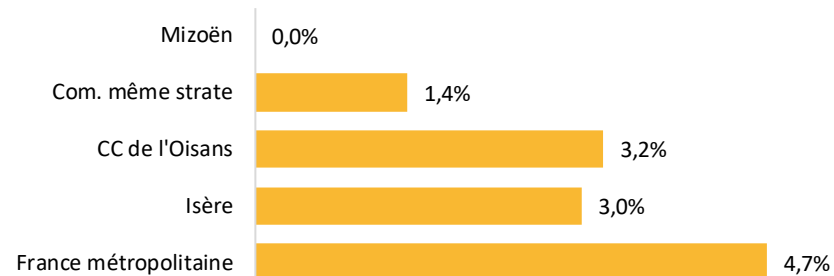
MODES D'OCCUPATION

Résidences principales par mode d'occupation

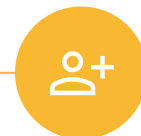


Source : INSEE, 2021

Taux de suroccupation



Source : INSEE, 2021



17,7

L'ancienneté moyenne d'emménagement au sein de la commune



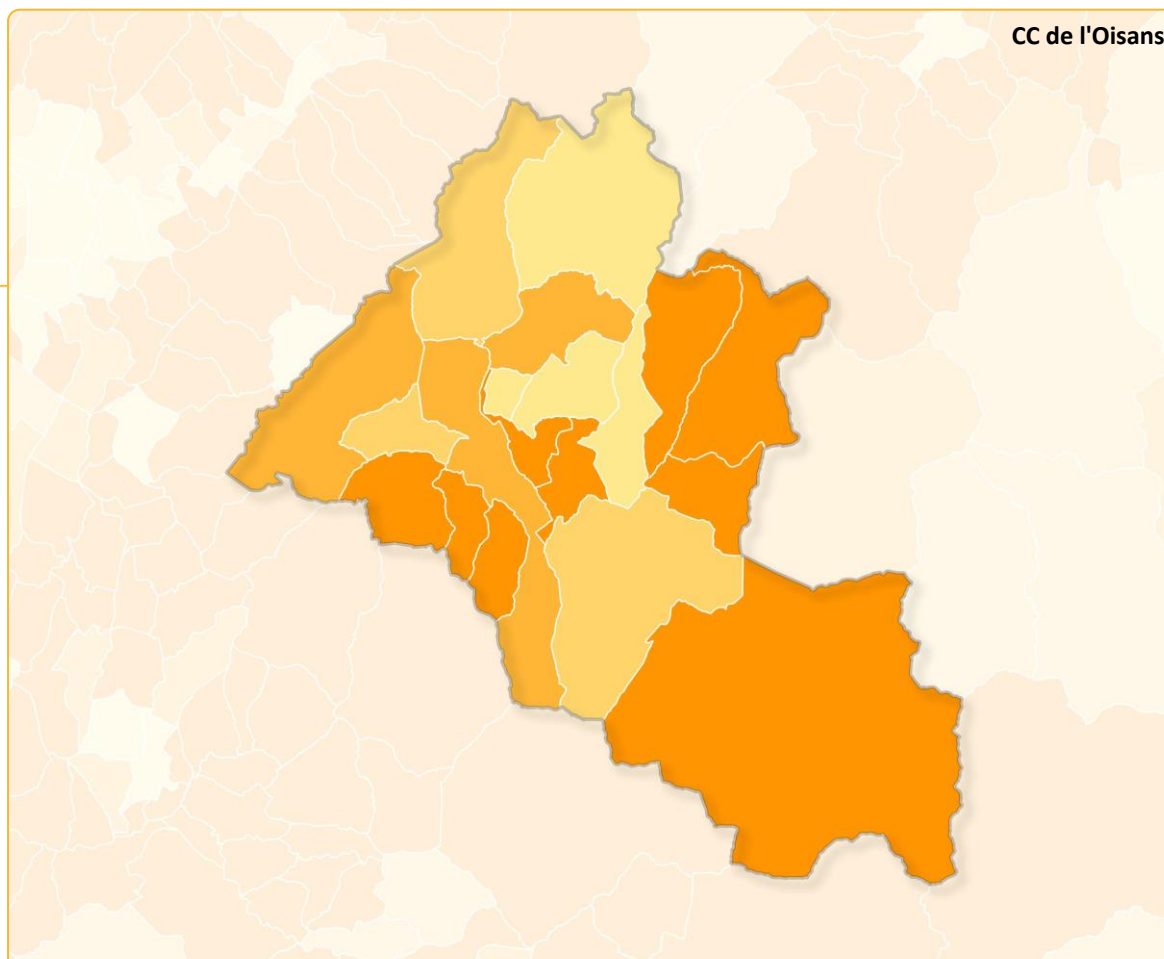
0

Le nombre de logements suroccupés pour Mizoën

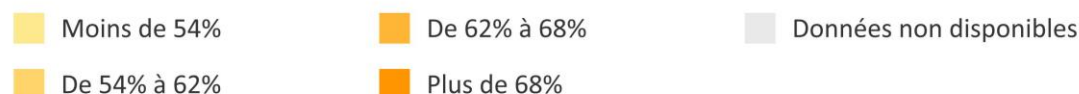
Une forte représentation des propriétaires pour Mizoën

- 76% de propriétaires de leur résidence principale au sein de la commune : une proportion plus élevée qu'ailleurs
- Des habitants de la commune résidant au sein de leur logement actuel depuis 17,7 ans en moyenne : des habitants qui ont tendance à rester longtemps sur le territoire
- 0,0% des résidences principales sont suroccupées au sein de la commune : une part plus faible qu'ailleurs





Part des propriétaires de leur résidence principale



Source : INSEE, 2021

A l'échelle de la CC de l'Oisans, la part des propriétaires de leur résidence principale la plus élevée est enregistrée pour Villard-Reymond (94%). La part la plus faible est quant à elle enregistrée pour Villard-Reculas (44%).

SUROCCUPATION DES LOGEMENTS

D'après l'INSEE, un logement est suroccupé quand il lui manque au moins une pièce par rapport à la norme d'occupation « normale » : 1 pièce de séjour pour le ménage + 1 pièce pour chaque personne de référence du ménage + 1 pièce pour les autres personnes hors famille célibataires de 19 ans ou plus + 1 pièce pour 2 enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans, sinon 1 pièce par enfant.

LE PARADOXE DU LOGEMENT

Sur le long terme, l'amélioration des logements français est nette. En 1975, 40% des logements ne disposaient pas du confort sanitaire (WC et eau courante) contre 1,9% en 2007 et 0,9% en 2019, selon l'INSEE. La part des logements n'ayant ni chauffage central ni électrique est, quant à elle, passée de 6,1% en 2007 à 3,9% en 2019.

Le mal logement fait toujours l'actualité : avec 3,9% de logements sans mode de chauffage moderne, c'est plus d'un million de foyers qui sont concernés.

Dans une société où les niveaux de vie ont doublé depuis les années 1970, la population est devenue plus exigeante. Par ailleurs, cette amélioration a doublé la part du coût du logement dans le budget des ménages entre 1960 et 2006. Cette situation peut imposer à certains de faire évoluer leurs choix résidentiels (éloignement des centres-villes, plus petits logements, etc.).

Initiative inspirante

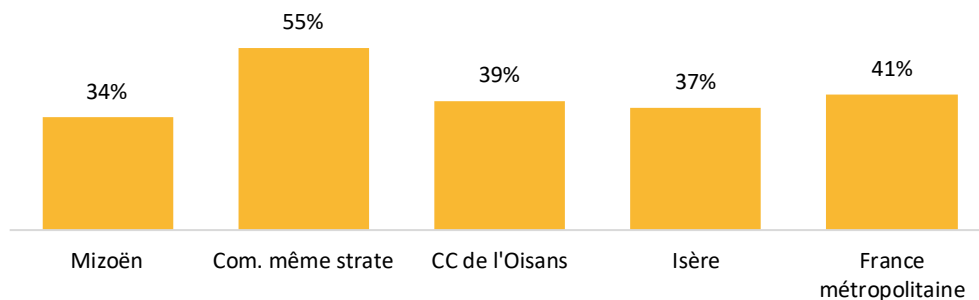


La charte de logement revisitée à **Bourges (18)**

À découvrir dans l'onglet « Bonnes pratiques » sur ithea-conseil.fr

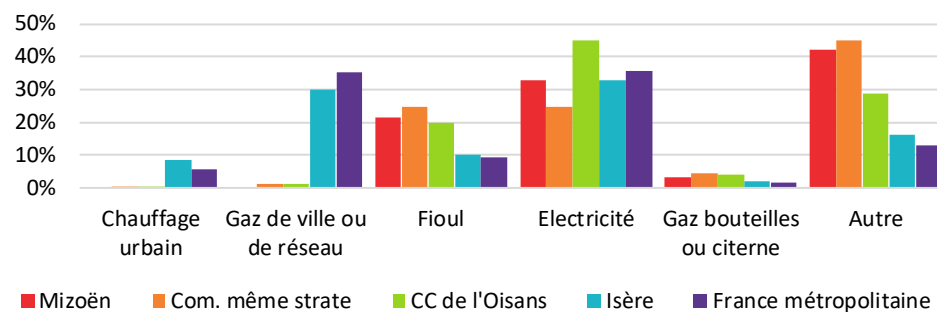
CONFORT ET VÉTUSTÉ DES LOGEMENTS

Part des résidences principales construites avant 1971



Source : INSEE, 2021

Résidences principales selon le combustible utilisé



Source : INSEE, 2021



3

Le nombre de résidences principales sans douche/baignoire pour Mizoën



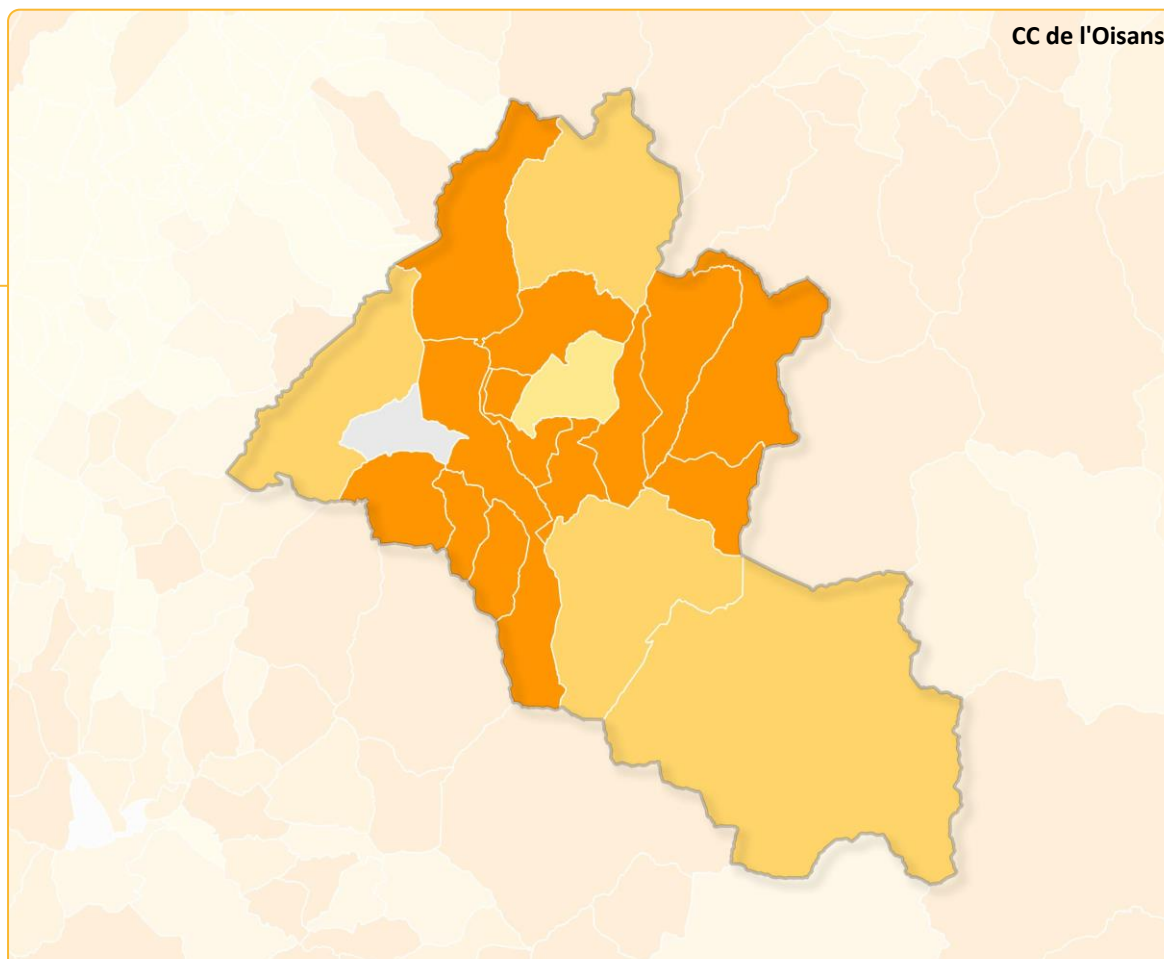
100%

La part des logements de la commune dont le DPE est D, E ou F

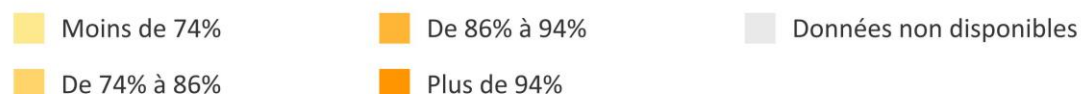
Un parc de logements récent

- 34% des résidences principales construites avant 1971 : des logements récents supposant peu de risques de vétusté
- 33% des résidences principales avec un mode de chauffage principal électrique, induisant des niveaux de charges élevés pour un nombre significatif de ménages
- 100% de logements évalués D, E ou F au DPE énergie, contre 79% pour la CC de l'Oisans ou encore 62% pour la France métropolitaine





Part des logements classés D, E ou F au DPE énergie



Source : ADEME, 2024

A l'échelle de la CC de l'Oisans, la part la plus élevée de logements évalués D ou plus au DPE est enregistrée pour Besse (100%). La part la plus faible est quant à elle enregistrée pour Huez (62%).

LA 1^{ÈRE} RÉGLEMENTATION THERMIQUE

La première réglementation thermique française a été adoptée en 1974, à la suite du premier choc pétrolier de 1973 qui a notamment eu pour conséquence de faire augmenter le prix du baril de pétrole. Cette réglementation concerne, à l'époque, l'ensemble des bâtiments neufs d'habitation et a pour objectif de réduire de 25% leur consommation énergétique, en tenant compte de l'isolation des parois extérieures et du renouvellement de l'air afin de limiter les déperditions de chaleur.

LE DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

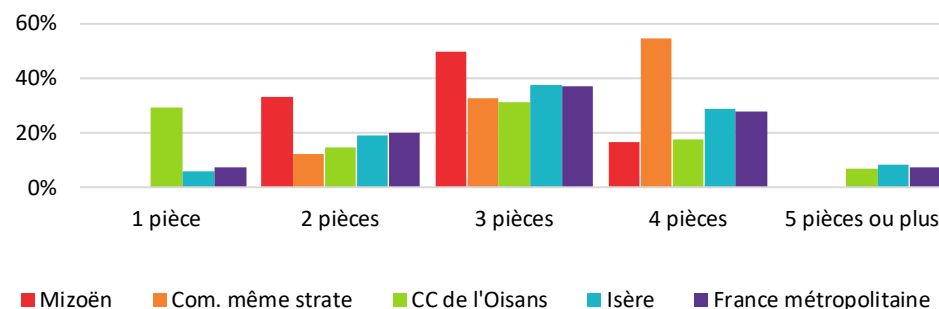
Le Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) est réalisé par un professionnel habilité et est obligatoire en cas de mise en location ou de cession. Le DPE renseigne sur la performance énergétique d'un logement ou d'un bâtiment, en évaluant :

- Sa consommation d'énergie
- Son impact en termes d'émissions de gaz à effet de serre

Le classement DPE d'un logement dans les catégories F ou G indique des déperditions de chaleur et donc une potentielle surchauffe du logement. Depuis août 2022, les loyers des logements classés G sont gelés. Ils seront interdits à la location en 2025. Cette interdiction s'étendra aux logements classés F à compter de 2028.

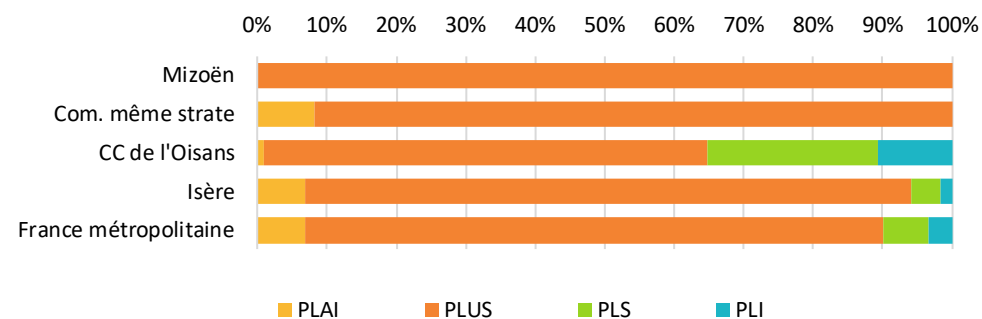
LOGEMENT SOCIAL

Logements sociaux selon le nombre de pièces



Source : RPLS, 2023

Logements sociaux selon le type de financement



Source : RPLS, 2023



6

Le nombre de logements sociaux recensés pour Mizoën, soit + 0 logements depuis 2018



6,8%

La part des logements sociaux (RPLS) parmi les résidences principales de la commune

Un parc de logements sociaux limité

- Des logements sociaux qui représentent 6,8% des résidences principales : une proportion moins élevée qu'ailleurs
- Une stabilité du nombre de logements sociaux sur les 5 dernières années : 6 logements sociaux en 2023 contre 6 en 2018
- 0,0% des logements sociaux financés en PLAI : une proportion inférieure aux territoires de comparaison



Indicateurs clés des logements sociaux

	Taux de logements sociaux	Taux de vacance	Date moyenne de construction	Loyer moyen au m²	DPE supérieur à D
Mizoën	7%	0,0%	1990	ND	100%
Com. même strate	0%	0,0%	1993	#DIV/0!	42%
CC de l'Oisans	12%	5,2%	1984	6,50 €	71%
Isère	17%	2,4%	1993	6,24 €	19%
France métropolitaine	17%	2,3%	1992	5,87 €	16%

Source : RPLS, 2023

LA LOI SRU

La loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) impose un taux minimal de logements sociaux : 20 % dans les communes situées en zone non tendue et 25 % dans les communes de plus de 3 500 habitants (1 500 habitants en Ile-de-France) situées dans une agglomération de plus de 50 000 habitants comprenant au moins une commune de plus de 15 000 habitants.

Les logements sociaux comptabilisés doivent appartenir aux catégories PLAI, PLUS ou PLS financées avec des aides publiques, ainsi que d'autres types d'habitat : foyers, logements privés conventionnés, terrains locatifs familiaux des gens du voyage...

DONNÉES SUR LE RÉPERTOIRE DU PARC LOCATIF SOCIAL

Quand ? Des données actualisées chaque année

Qui ? Les bailleurs sociaux ont l'obligation de transmettre les informations sur leur patrimoine chaque année au ministère chargé du Logement

Quoi ? Des données sur la typologie (surface, date de construction...) du parc de logements mais aussi sur le type de financement et de conventionnement de ces logements.

Une partie seulement du parc SRU est donc considérée ici.

LES MODES DE FINANCEMENT DU LOGEMENT SOCIAL

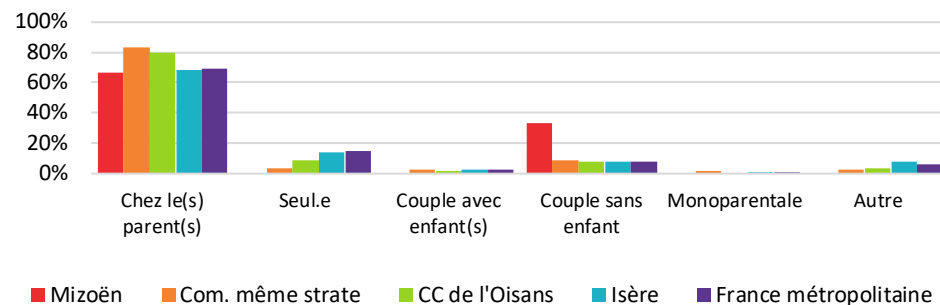
PLAI (Prêt locatif aidé d'intégration) : cible les ménages les plus modestes avec des loyers très bas.

PLUS (Prêt locatif à usage social) : le plus répandu, s'adresse aux foyers aux revenus modestes avec des loyers accessibles.

PLS (Prêt Locatif Social) et PLI (Prêt locatif intermédiaire) : concernent des logements intermédiaires avec des loyers légèrement plus élevés, destinés aux ménages dont les revenus sont trop élevés pour être éligibles à un logement HLM mais trop faibles pour se loger dans le secteur privé.

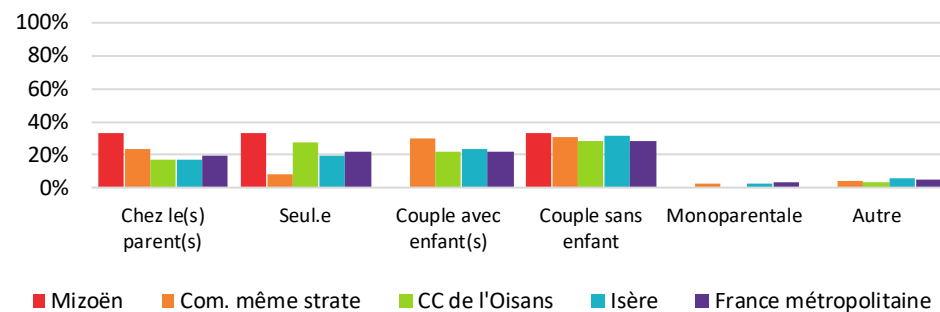
LOGEMENT DES JEUNES

Mode d'occupation des 15-24 ans



Source : INSEE, 2021

Mode d'occupation des 25-29 ans



Source : INSEE, 2021



5

Le nombre de 15-24 ans ne vivant pas chez leur(s) parent(s) pour Mizoën



7,9

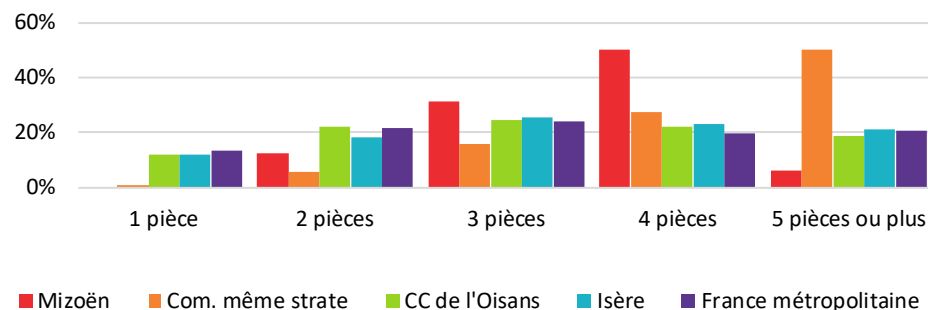
Le nombre de résidences principales de 2 pièces ou moins pour 10 jeunes de 15-24 ans

Une part similaire de jeunes vivant chez leur(s) parent(s)

- 67% des 15-24 ans de la commune vivant chez leurs parents : des jeunes qui restent relativement longtemps chez leurs parents, un chiffre qui passe à 33% pour les 25-29 ans
- 0% des 15-29 ans de la commune vivant au sein d'un logement d'1 pièce
- Un ratio de 7,9 petits logements pour 10 jeunes de 15-24 ans dans la commune, supérieur aux territoires de comparaison

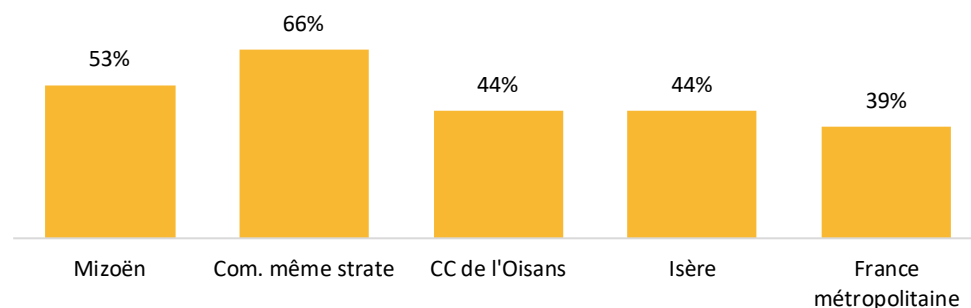


Répartition des foyers de 15-29 ans selon le nombre de pièces



Source : INSEE, 2021

Part des ménages de 25-29 ans propriétaires



Source : INSEE, 2021

LOGEMENT DES JEUNES ET AUTONOMIE

En lien avec l'augmentation du chômage, l'allongement des études et la hausse des prix des logements, le nombre de jeunes adultes vivant chez leurs parents a augmenté depuis le début des années 2000.

Les jeunes adultes sont un public à tendance précaire en raison notamment de l'instabilité et/ou de la faiblesse de leurs revenus. Par conséquent, la question du logement est un enjeu prioritaire car les coûts qui y sont associés ne cessent d'augmenter. Pour les étudiants, le logement représente 60 % de leur budget.

Les jeunes sont de loin la catégorie d'âge la plus concernée par le statut de locataire du parc privé, car ils ne correspondent souvent pas aux critères permettant l'accès au logement social et l'accession à la propriété est difficilement envisageable pour eux en raison du coût élevé des logements. Dans certains territoires où les loyers sont particulièrement élevés, ce coût peut expliquer la part importante de jeunes demeurant au domicile de leurs parents.

Initiative inspirante

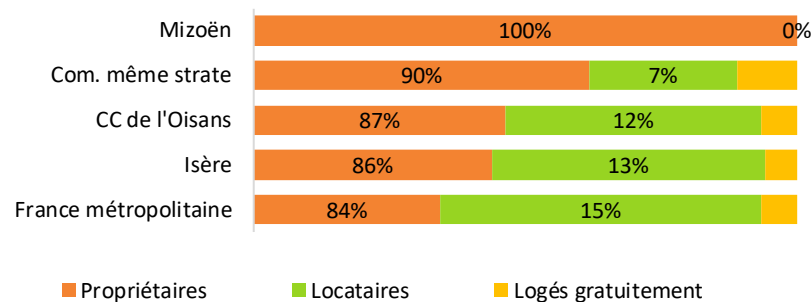


Le logement intergénérationnel Binôme 21 à **Dijon (21)**

À découvrir dans l'onglet « Bonnes pratiques » sur ithea-conseil.fr

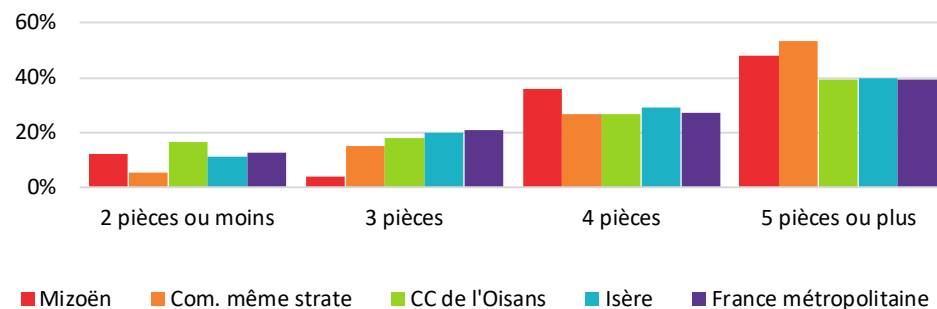
LOGEMENT DES SÉNIORS

Statut d'occupation des 65 ans et plus



Source : INSEE, 2021

Résidences principales des 65 ans et plus par nombre de pièces



Source : INSEE, 2021



5

Le nombre de 80 ans et plus vivant seuls recensés pour Mizoën



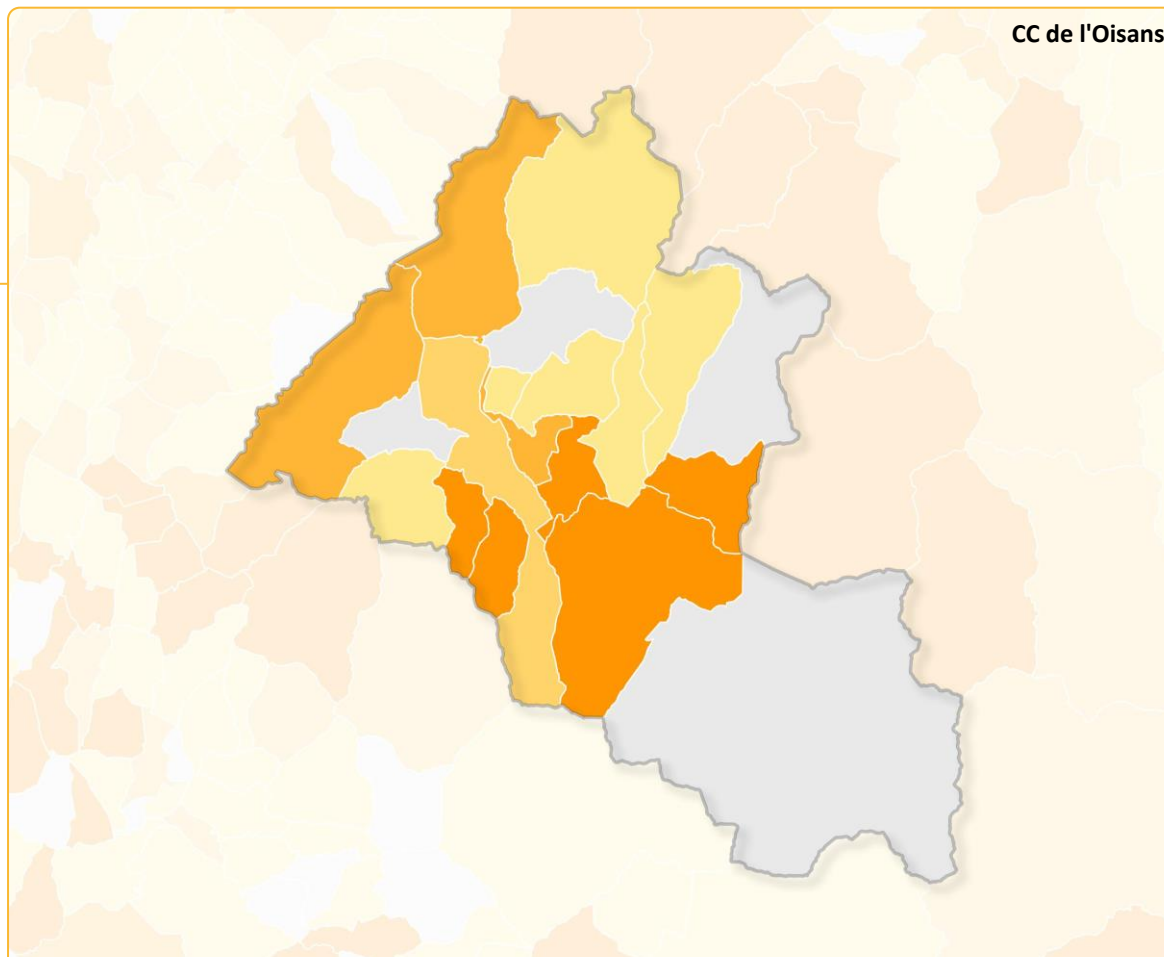
100%

La part des seniors de la commune propriétaires de leur résidence principale

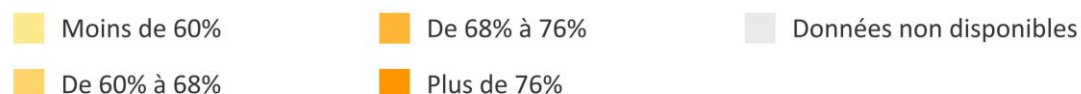
Des seniors majoritairement propriétaires, davantage qu'ailleurs

- 100% des plus de 65 ans propriétaires de leur logement : une tendance plus élevée qu'ailleurs
- 84% des 65 ans et plus qui occupent des logements de 4 pièces ou plus contre 66% pour la CC de l'Oisans ou encore 66% pour la France métropolitaine
- 100% des habitants de la commune âgés de 80 ans et plus vivant seuls : un indicateur qui traduit des risques d'isolement particulièrement élevés chez ces publics





Part des personnes âgées de 80 ans et plus vivant seules



Source : INSEE, 2021

A l'échelle de la CC de l'Oisans, la part la plus élevée de 80 ans et plus vivant seuls est enregistrée pour Auris (100%). La part la plus faible est quant à elle enregistrée pour Le Freney-d'Oisans (0%).

DÉFINITION

L'indicateur concerne uniquement les personnes âgées vivant à domicile.

L'ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

La notion d'isolement est partiellement appréhendée par la statistique : les données disponibles concernent l'isolement résidentiel, qui diffère de l'isolement social et relationnel. Cette première donnée permet néanmoins d'appréhender le nombre et la part de personnes concernées par la solitude résidentielle, et de mettre l'accent sur les besoins en matière d'adaptation du logement et de veille. À ce titre, les registres des personnes fragiles et isolées tenus par les mairies constituent des outils essentiels pour le repérage et l'accompagnement des personnes isolées, à la condition qu'elles y soient inscrites.

Si la dernière enquête de la Drees sur la sociabilité et l'isolement social des seniors montre qu'une majorité de ces derniers (plus de 70 %) a des contacts réguliers avec leur famille et leurs amis, le sentiment de solitude n'en est pas moins marqué.

En France, l'association Les Petits Frères des Pauvres dénombre ainsi 6,5 millions de seniors déclarant éprouver fréquemment un sentiment de solitude en 2021, soit 36 % des personnes âgées de 60 ans et plus.



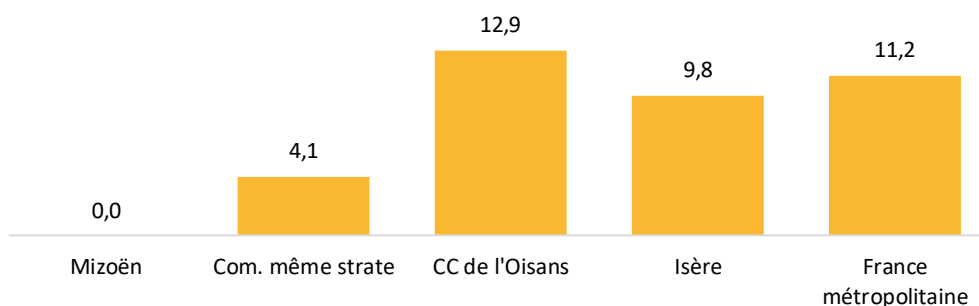
Initiative inspirante

Ma coloc'séniors à Chablis (89)

À découvrir dans l'onglet « Bonnes pratiques » sur ithea-conseil.fr

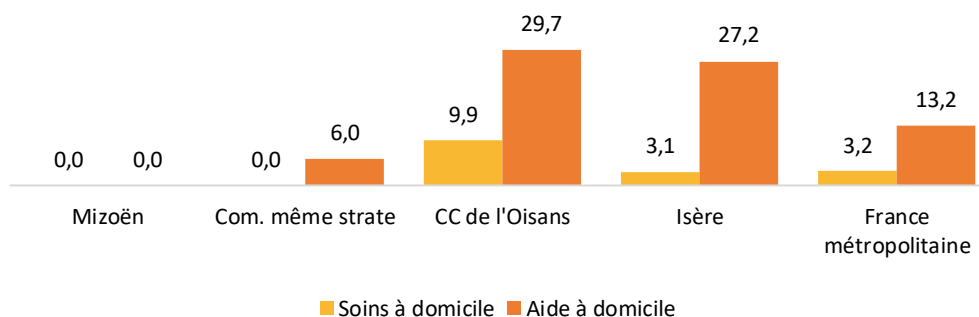
HÉBERGEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

Places en structures d'hébergement pour 100 personnes de 75 ans et plus



Source : Base Permanente des Équipements, 2023

Services de soins-aide à domicile pour 10 000 personnes de 75 ans et plus



Source : Base Permanente des Équipements, 2023



0

Le nombre d'hébergements pour personnes âgées à l'échelle de la commune, soit 0 places

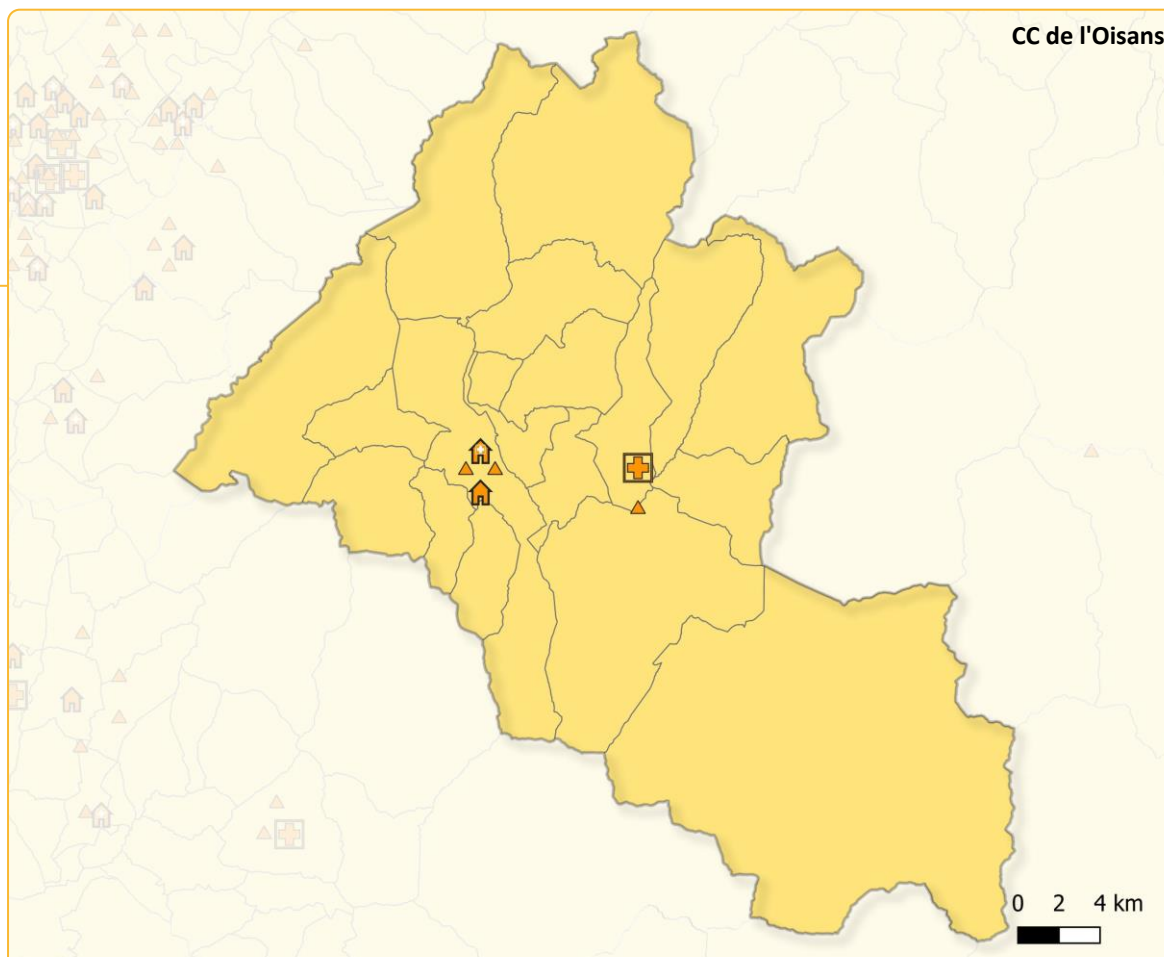


0

Le nombre de services d'aide à domicile de la commune pour 10 000 personnes de 75 ans et plus

Un territoire peu équipé en hébergements pour personnes âgées

- 0,0 places en structures d'hébergement (EHPAD et résidence autonomie) pour 100 personnes âgées de 75 ans et plus, un taux d'équipement limité pour la commune
- 0,0 services de soins à domicile pour 10 000 personnes âgées de 75 ans et plus, contre 0,0 pour les communes de même strate : un ratio modeste pour la commune
- 0,0 services d'aide à domicile pour 10 000 personnes âgées de 75 ans et plus, contre 6,0 pour les communes de même strate



Hébergements et services d'aide ou de soins à domicile

- | | |
|---------------------|------------------|
| EHPAD | Soins à domicile |
| Résidence autonomie | Aide à domicile |

Source : Base Permanente des Équipements, 2023

A l'échelle de la CC de l'Oisans, le nombre d'hébergements pour personnes âgées le plus élevé est enregistré pour Le Bourg-d'Oisans (2), soit un total de 131 places.

DÉFINITIONS

Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD)

Résidence médicalisée et habilitée à recevoir des personnes en perte d'autonomie ou ayant besoin d'un suivi médical quotidien, disposant d'une équipe soignante présente 7j/7 et 24h/24

Résidence autonomie

Résidence comportant des logements pour les personnes âgées autonomes, permettant aux locataires de vivre en toute indépendance dans des logements privés avec des espaces communs dédiés à la vie collective et sociale

Service d'aide à domicile (SAAD)

Service spécifiquement conçu pour les personnes âgées, handicapées ou en perte d'autonomie

Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)

Service pour les personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie, et les personnes de moins de 60 ans en situation de handicap ou atteintes d'une maladie chronique, sur prescription médicale

Depuis l'entrée en vigueur en juin 2023 de la réforme des SAD (Services Autonomie à Domicile), les SAAD, SSIAD et SPASAD ont deux ans pour fusionner. L'objectif : simplifier le parcours des personnes âgées et de leurs proches via un interlocuteur unique pour l'ensemble des besoins d'accompagnement à domicile.

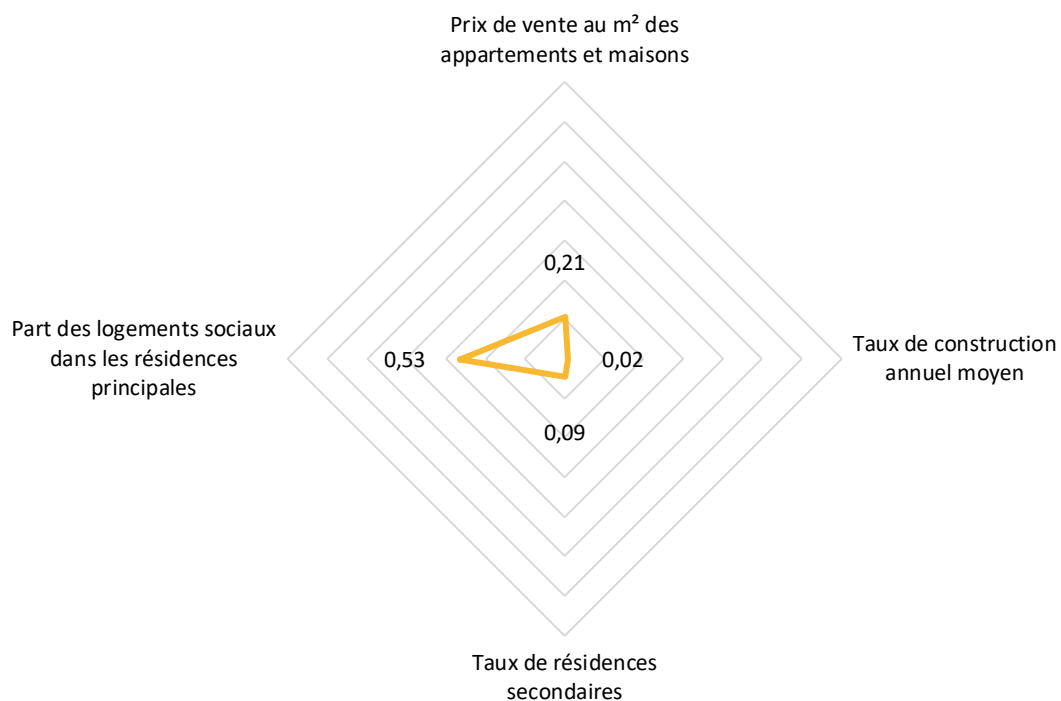
Initiative inspirante

La maison des aidants à **Nantes (44)**

À découvrir dans l'onglet « Bonnes pratiques » sur ithea-conseil.fr

LA THÉMATIQUE EN BREF

Indice d'accessibilité de l'offre de logements



Sources : INSEE 2021, RPLS 2023, Sit@del2 2018-2023, Ministère de la Transition Écologique 2018-2023



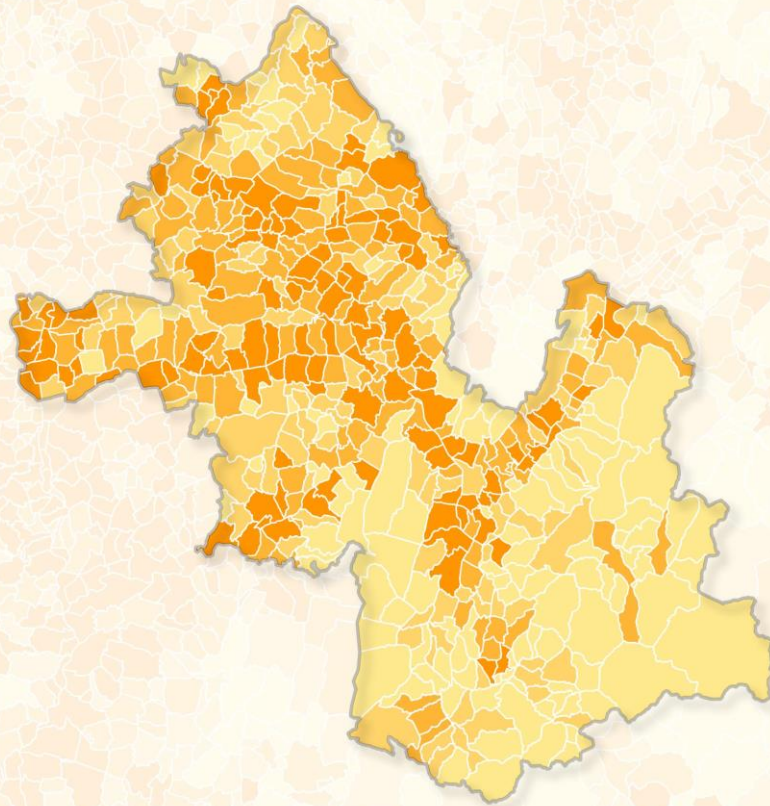
0,21

L'indice d'accessibilité de l'offre de logements calculé pour Mizoën

Plus l'indice est élevé, et meilleure est l'accessibilité de l'offre de logements.

Une accessibilité de l'offre de logements de 0,21 pour Mizoën, soit un indice plus élevé que 21% des communes du département.





Indice d'accessibilité de l'offre de logement



La carte représente l'indice d'accessibilité de l'offre de logements à l'échelle départementale, avec un découpage au niveau des communes.

INDICATEURS MOBILISÉS

Prix de vente moyen des appartements et maisons

Source : Ministère de la Transition Écologique 2018-2023

Taux de construction annuel moyen

Source : Sit@del2 2018-2023

Part des résidences secondaires dans le parc de logement

Source : INSEE 2021

Part des logements sociaux parmi les résidences principales

Source : RPLS 2023

MÉTHODOLOGIE

L'indice est calculé en 3 étapes :

- 1/ Calcul de 4 indicateurs clés pertinents pour la thématique
- 2/ Pour chaque indicateur, calcul du positionnement sur une échelle de 0 à 1 de la commune par rapport aux autres communes du département (méthode des déciles). Cette étape permet de disposer de 4 indices primaires.
- 3/ Moyenne des 4 indices primaires, qui nous permet de disposer d'un indice global

Les 4 indices primaires sont représentés sur le graphique de la page précédente. La carte ci-contre représente l'indice global.



Ithéa Conseil SAS

21 rue du Faubourg Saint-Antoine 75011 Paris
communication@ithea-conseil.fr
www.ithea-conseil.fr